



# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL

Réunion du jeudi 17 novembre 2022

Présent.e.s: Françoise BAGOT, Miriam BAUMANN, Laurent BLIN, Michel BRETON, Franck BRIAND, Roselyne CHAVALIER, François CHOVET, Jean-François FRIER, Alain GENEL, Pierre GENIN, Christophe JUNIEN, Jean-Pierre MARTIN, Patrick MOSKOVICZ, Sophie PONS, Murielle POPA-FABRE, Bruno RENE-BAZIN, Marie-Ange SCHILTZ, Céline STEENKESTE

Mairie: Véronique LEVIEUX, élue référente du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier, Ludovic SAGE, Directeur du développement de la vie associative et citoyenne

Invité.e.s:

BruitParif : Olivier BLOND, Fanny MIETLICKI, Sophie LE GRAND, Cécile REVOL ;

Agence Impulso : Nicolas MARTIN-LALANDE ;

Habitant.e.s: Marie-Françoise AUFRÈRE, Mireille BLONDET, Patricia CLARISSE, François CROZE, Laurence DUFLOS, Charlotte LECHAT, Stéphane LEULLIER, Hervé MARTIN, Florence MATHIEU, Josiane MATHIEU, Gilles POURBAIX, Marie-Bénédicte SASSI, Amélie TERRIEN

En introduction de la réunion Pierre GENIN explique que l'étude sur le bruit que BruitParif va présenter a été financée par la Mairie et demandée par le Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil. Il précise que le Conseil de quartier souhaitait disposer d'une carte de l'environnement sonore du quartier permettant la localisation des zones affectées par le bruit en journée, soirée et nuit, et permettant à la fois de quantifier le niveau de bruit des différentes sources (routier, terrasses, etc.) et d'estimer le nombre de personnes exposées aux niveaux de bruit élevés. Il laisse ensuite la parole à Fanny MIETLICKI et Cécile REVOL de BruitParif afin qu'elles présentent les résultats de l'étude.

La présentation est disponible en annexe de ce compte rendu et suscite quelques remarques et questions des personnes présentes.

Stéphane LEULLIER demande si les quelques capteurs déjà installés dans le secteur pouvaient être amenés à être déplacés si de nouveaux emplacements apparaissent plus pertinents. Fanny MIETLICKI répond que c'est toujours mieux de ne pas déplacer les capteurs car ce qui rend les données intéressantes c'est la durée pendant laquelle elles sont collectées, ce qui permet de suivre l'évolution du bruit sur un endroit donné. Elle précise que ces capteurs dits méduses présents dans le quartier Montorgueil n'ont pas encore « beaucoup de recul » notamment en raison de la période de Covid. Véronique LEVIEUX ajoute que les méduses sont des dispositifs pérennes relevant d'un financement par convention avec BruitParif. Elle précise que le principal enjeu de ces méduses reste l'exploitation des données.

Une habitante demande quels sont les problèmes de santé reconnus par l'OMS concernant le bruit. Fanny MIETLICKI explique que la gêne ressentie en raison du bruit est reconnue par l'OMS comme un problème de santé. Au-delà de cette gêne, le bruit peut causer des problèmes de sommeil, de concentration, d'apprentissage et, sur le long terme, des risques cardio-vasculaires, de l'hypertension, voire des infarctus. Comme le bruit perturbe le

sommeil, il peut également entraîner des conséquences sur le stress. Toutefois, elle rappelle que les impacts du bruit sur la santé n'existent qu'avec une exposition sur la durée.

Pierre GENIN demande si cette étude pourrait être reprise par une entité qui ferait une étude d'impact sanitaire. Fanny MIETLICKI répond qu'effectivement les études épidémiologiques ont été principalement menées à partir de personnes exposées au bruit routier ou aérien. Il serait donc intéressant de compléter ces études avec des personnes exposées aux bruits récréatifs.

Une habitante demande si BruitParif a pu identifier des jours plus bruyants que d'autres. Fanny MIETLICKI explique qu'effectivement du jeudi au samedi soir, le bruit est plus important. Du dimanche au mardi soir, le bruit est moins important et pour le mercredi, cela dépend du lieu.

Un habitant demande pourquoi un des capteurs de l'étude a été placé plus vers l'angle de la rue Dussoubs et de la rue Saint Sauveur. Cette localisation lui semble moins pertinente car ce n'est pas à ce niveau de la rue que le bruit est important. Fanny MIETLICKI répond que la position des capteurs utilisés pour la campagne de mesures a été choisie par la mairie sur proposition du conseil de Quartier et de BruitParif, mais qu'il est difficile de trouver un emplacement parfait pour un capteur.

Jean-Pierre MARTIN demande où est situé le capteur sur la place Joachim de Bellay. Pierre GENIN répond que les capteurs de l'étude ont été installés pendant six semaines avant d'être retirés. Il précise que les seules méduses permanentes du quartier sont situées rue des Lombards, rue d'Argout, rue Montmartre et rue de la Ferronnerie.

Jean-Pierre MARTIN explique que durant la présentation les horaires pris en compte allaient de 18h à 2h alors que beaucoup de terrasses restent bruyantes au-delà de 2h. Il ajoute que les habitants de la place Joachim du Bellay souffrent d'autres types de nuisances sonores, notamment les manifestations ou les personnes qui font de la musique et créent des attroupements. Il précise qu'un dénommé « Chocolat » organise régulièrement des attroupements de plus de 150 personnes qui bloquent le carrefour entre les rues Berger et Pierre Lescot. Il explique ne pas comprendre que la police n'arrive pas à faire cesser ces nuisances alors qu'il y a une caméra sur la place.

Pierre GENIN répond que ces problèmes sont évoqués régulièrement par le Conseil de quartier dans ses échanges avec la Mairie. Il rappelle que l'objectif de ce projet était d'avoir une vision des problématiques de bruit sur l'ensemble du quartier.

Une habitante constate que les données ont été prélevées en période estivale et demande s'il y aura d'autres périodes de mesure notamment en hiver. Fanny MIETLICKI répond qu'il s'agissait d'une étude sur une période donnée et, qu'actuellement, il n'en est pas prévu de nouvelle sur le secteur.

François CHOVET explique que les terrasses estivales ne sont pas la seule source de nuisance sonore car il y a aussi les fumeurs qui restent à l'extérieur des bars. Il demande si l'étude de BruitParif permet d'identifier les différentes catégories de personnes causant le bruit. Il demande aussi si le dépassement des plafonds fixés par l'OMS peut donner lieu à des sanctions judiciaires à partir des données de BruitParif. Sur le premier point, Fanny MIETLICKI répond que, contrairement aux capteurs temporaires, les méduses sont capables de localiser l'origine du bruit. L'étude a été orientée sur la problématique des terrasses et des écarts avec la réalité sont probablement dus aux personnes se trouvant entre les terrasses. Sur le second point, les valeurs déterminées par l'OMS n'ont pas de valeur juridique: ce sont des valeurs qui servent de référence dans les études de santé environnementale. En Ile-de-France, probablement 80% de la population est exposée à des niveaux de bruit qui dépassent l'objectif de qualité de l'OMS pour la nuit (40dB). C'est pourquoi un objectif intermédiaire à 55 dB pour le bruit de nuit a été proposé par l'OMS, au-delà duquel les effets du bruit sur la santé deviennent significatifs. Elle explique que dans

ce quartier, il y a moins de personnes affectées par le bruit routier que par les bruits récréatifs.

### **Enquête sur les usages de la place Joachim du Bellay**

Alain GENEL explique que le Conseil de quartier a financé une enquête sur les usages de la place Joachim du Bellay. Une réunion publique aura lieu lundi 21 novembre à la Mairie de Paris Centre sur le projet de rénovation de la Fontaine des Innocents et de ses alentours. En conséquence, il faut que le Conseil de quartier prépare une position commune sur ce sujet. Il laisse ensuite la parole à Nicolas MARTIN-LALANDE de l'agence Impulso qui a réalisé l'enquête pour qu'il présente ses conclusions. 133 personnes ont répondu à cette enquête : 119 habitants, 13 usagers de la place et 1 commerçant.

La présentation (disponible en annexe du compte rendu) appelle quelques remarques et questions des personnes présentes :

- Une habitante précise que l'enquête ne fait pas état du trafic de drogue que l'on observe régulièrement sur cette place ;
- Jean-Pierre MARTIN explique que beaucoup de gens viennent sur cette place avec des sonorisations, ce qui crée des attroupements et attire les pickpockets. Il précise que ces nuisances sonores durent souvent plusieurs heures ;
- Une habitante demande par qui sont organisées les animations sur la place. Nicolas MARTIN-LALANDE répond qu'il y a un vide grenier qui est organisé deux fois par an, il y a également des marchés de Noël, des marchés de produits régionaux...

Après plusieurs échanges entre les membres du Conseil, Alain GENEL indique que seront retenus les éléments suivants qu'il signalera à la Mairie de Paris Centre :

- Le Conseil de quartier est hostile aux animations subies mais est favorable aux animations « vertueuses » (vide grenier, expositions, point d'information pour les touristes...);
- Besoin de monter en gamme et d'homogénéiser le mobilier des terrasses ;
- Forte demande de végétalisation ;
- Des assises avec dossier ;
- Libérer les colonnades.

Alain GENEL donne ensuite la parole à Véronique LEVIEUX afin qu'elle réponde à la question en suspens posée lors de la réunion précédente.

### **Passage piéton rue Etienne Marcel, au niveau de la rue de la Jussienne, en face de la poste du Louvre.**

La STV a été saisie afin que la pérennisation du passage piéton provisoire qui avait été installé pendant les travaux soit étudiée. Le Conseil de quartier sera tenu informé du retour fait par les services.

Véronique LEVIEUX ajoute que les services doivent également toujours revenir vers la Mairie au sujet du plot cassé de la place Goldoni. Miriam Baumann lui confirme que le plot et la chaîne de fermeture ont bien été réparés.

### **Budget fonctionnement :**

Il est précisé que le Conseil de quartier doit présenter des devis justifiant tout projet de dépense en fonctionnement de l'année en cours pour la fin de ce mois de novembre.

Au sujet de l'enquête sur le départ des familles, Le Conseil de Quartier demande à la Mairie s'il est possible de reporter les 1800€ disponibles affectés à ce projet, sur le budget 2023 afin de monter un projet plus ambitieux et mieux défini.

La prochaine réunion se tiendra le 15 décembre.

### **Questions et signalement du Conseil de quartier :**

Une habitante explique que sur les pentes douces des bateaux pour les fauteuils roulants, sur les traversées piétonnes, il y a systématiquement un écart avec le niveau de la chaussée qui oblige à retourner le fauteuil pour pouvoir monter la marche. Elle explique que cela pose problème dans de nombreux cas et crée de l'insécurité quand les voitures démarrent à ce moment-là.

Pierre GENIN indique qu'il subsiste dans le quartier des autorisations de terrasses qui ne sont pas conformes au règlement spécifique des étalages et terrasses du secteur Montmartre-Montorgueil-Saint-Denis. Il demande quand aura lieu la mise en conformité des autorisations.

Véronique LEVIEUX répond que l'idéal serait que le Conseil de quartier fournisse des adresses précises, elle ajoute qu'un retour sur la saison des terrasses estivales sera fait avec les représentants des Conseils de quartier.

François CHOVET explique que les autorisations de terrasses ne sont plus accessibles sur l'opendata de la Ville de Paris. Il ajoute que cela pose problème aux Conseillers de quartier qui font des signalements sur DMR.